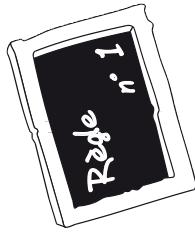


RECONNAÎTRE LES CLASSES OU NATURES DE MOTS

Les mots de la langue française sont répartis en classes. On peut également les appeler des natures grammaticales. Ce sont les catégories des mots, les familles auxquelles ils appartiennent, leur identité.

Il existe dix classes de mots que l'on peut elles-mêmes séparer en deux parties, les classes variables et les classes invariables.

Les classes variables



Les **classes variables** contiennent cinq catégories de **mots** qui peuvent changer de forme en fonction de leur genre (masculin, féminin) et de leur nombre (singulier, pluriel). Ce sont :

- * le **nom**,
 - * le **déterminant**,
 - * l'**adjectif qualificatif**,
 - * le **verbe**,
 - * le **pronom**.
- Ex. : *Je vais au nouveau cinéma avec mon frère.*
Noms : *cinéma, frère* – déterminant : *mon* –
adjectif qualificatif : *nouveau* – verbe : *vais* –
pronom : *je*

Certains mots peuvent appartenir à plusieurs classes grammaticales selon leur emploi dans la phrase.

Ex. : *La classe est silencieuse* (nom).

Elle classe ses photographies dans un album (verbe).

Les déterminants et les pronoms sont des classes grammaticales très vastes, elles contiennent un grand nombre de sous-classes.

Ex. : *Le garçon – un garçon – mon garçon – ce garçon – aucun garçon – quel garçon ? – deux garçons...*

Tous les mots soulignés sont des déterminants.
Chacun d'entre eux appartient à une sous-classe différente.

→ LE TRUC

La question « qu'est-ce que c'est ? (ce mot) » aide à trouver la classe. C'est un nom, un verbe,...

EXERCICE

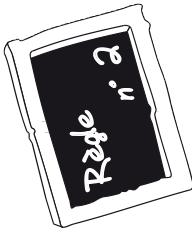
Précisez si les mots soulignés sont de classe variable ou non et expliquez pourquoi.

Aï-je¹ été nourri par ma² mère ? Est-ce une paysanne³ qui m'a donné son⁴ lait ? Je n'en sais rien⁵. Quel que soit le⁶ sein que⁷ j'ai mordu, je ne me rappelle⁸ pas une caresse du temps où⁹ j'étais tout petit¹⁰; je n'ai pas été dorloté, tapoté, baisotté ; j'ai été beaucoup¹¹ fouetté. Ma mère dit¹² qu'il¹³ ne faut pas gâter les enfants¹⁴, et elle me¹⁵ fouette tous les matins ; quand¹⁶ elle n'a pas le temps le matin, c'est¹⁷ pour midi, rarement¹⁸ plus tard que quatre¹⁹ heures. Mlle Balandreau « me protège²⁰ ». C'est une bonne²¹ vieille fille de cinquante ans²². Elle demeure²³ au-dessous de nous²⁴. D'abord²⁵, elle était contente : comme elle²⁶ n'a pas d'horloge, ça lui²⁷ donnait l'heure²⁸.

Jules Vallès, *L'Enfant*, Garnier Flammarion, 1968.

- | | | | |
|----------|----------|----------|----------|
| 1. | 2. | 3. | 4. |
| 5. | 6. | 7. | 8. |
| 9. | 10. | 11. | 12. |
| 13. | 14. | 15. | 16. |
| 17. | 18. | 19. | 20. |
| 21. | 22. | 23. | 24. |
| 25. | 26. | 27. | 28. |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Le nom



Le nom **sert à nommer** un être (= un animé.

Ex. : homme, animal...) ou une chose, une idée... (= un inanimé. Ex. : un crayon, la joie...). Il est souvent précédé d'un déterminant.

Il a un **genre**, féminin ou masculin, et un **nombre**, singulier ou pluriel ; il entraîne donc des accords.
Ex. : la voiture – les voitures

* Le nom avec son déterminant forme le **groupe nominal**.

Ex. : *le soleil*
Nom : *soleil*,
déterminant : *le*,
groupe nominal : *le soleil*

* Certains noms sont constitués de plusieurs mots reliés entre eux par un trait d'union. Ce sont des **noms composés**.

Ex. : *une grand-mère – un arc-en-ciel*

* Il existe le **nom commun** qui désigne des choses, des lieux, des êtres, mais en général. Il a toujours une définition.

Ex. : *la peinture, la ville, l'écrivain.*

Peinture : Beaux-arts ; moyen d'expression par le jeu des couleurs...

* Il existe également le **nom propre** ; il désigne également des choses, des lieux, des êtres, mais en particulier. Il commence par une majuscule et s'utilise généralement sans déterminant.
Ex. : *La Joconde, Paris, Victor Hugo.*

-> LE TRUC

Le nom est généralement précédé d'un déterminant et peut changer de genre et de nombre (sauf les noms propres).

Ex. : *une grande*

EXERCICE

Lisez le texte puis répondez aux questions qui suivent :

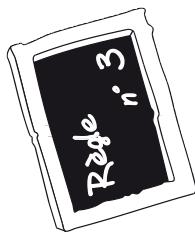
Tout ça, c'est de la faute de Marina. C'est ma marraine et, en vrai, elle s'appelle Marie-Madeleine. Il y a trois mois, elle a vu une annonce dans un magazine : *Agence de mannequins cherche enfants de 3 à 13 ans pour publicité journaux TV et défilés de mode. Contacter Anne-Sophie au 01 42 77 86 58.* Elle m'aime, Marina, et elle est persuadée que je suis le plus mignon petit garçon du monde, malgré mes oreilles (un peu) décollées, mes dents (très) écartées et mes pieds plats. Elle a donc téléphoné à l'agence et m'a annoncé un beau soir :

– J'ai pris rendez-vous pour toi mercredi matin. Fais-toi beau, mon canard, je passe te prendre à huit heures et demie.

« Mannequin », *Encore des histoires pressées*, Bernard Friot, Milan poche junior, 1997.

- a. Relevez trois noms propres.
.....
- b. Relevez trois noms composés. Deux d'entre eux ne peuvent pas être précédés d'un déterminant. Lesquels ? Pourquoi ?
.....
- c. Quels sont les noms animés du texte ?
.....
- d. Relevez les déterminants qui précèdent les noms. Tous les noms communs sont-ils précédés d'un déterminant ?
.....

Le déterminant / Les articles



Le déterminant **précède le nom commun** et donne des **précisions à son sujet**. Grâce à lui, on pourra savoir si le nom est connu ou pas (le chien de la voisine, un chien dans la rue), s'il appartient à une personne (ton livre) ... Il s'accorde en genre et en nombre avec ce nom et forme avec lui le groupe nominal.

Les articles sont les principaux déterminants. On distingue :

* **L'article indéfini** (le, la, les, l') : il accompagne un nom précis, ou qui a déjà été nommé.
Ex. : *Il a joué dans le jardin toute la matinée.*
(Nous savons de quel jardin et de quelle matinée il s'agit.)

* L'article défini précédé de la préposition **de** ou **à** se contracte en **du, des, au ou aux** et s'appelle **article défini contracté**. (de le = du, de les = des, à la = au, à les = aux)
Ex. : *Viens au bois (à le).*

* **L'article indéfini** (un, une, des) : il accompagne un nom que l'on ne connaît pas, ou qui n'est pas précis.

Ex. : *Il achète une baguette de pain.*
(Une parmi les autres.)
Il était une fois un roi. (Il est inconnu.)

* **L'article partitif** (du, de la, de l', des) : il désigne ce que l'on ne peut pas compter avec précision. Il est formé de la préposition de et d'un article défini. Pour le reconnaître, il est possible de le remplacer par « un peu de ».
Ex. : *Je voudrais du fromage.* (Je voudrais un peu de fromage) – *Sers-moi de l'eau, s'il te plaît.* (Sers-moi un peu d'eau.)

-> **LE TRUC**
Un déterminant précède toujours un nom. Ne confondez pas avec les pronoms personnels qui peuvent se trouver devant un verbe. (**le livre** : déterminant, **il faut le lire** : pronom)

EXERCICE

Lisez le texte avant de répondre aux questions :

Dès que le repas fut terminé, la mère lui fit mettre son bonnet, et elles partirent toutes deux pour aller trouver M. Césaire Omont. Il habitait une sorte de petit pavillon de briques adossé aux bâtiments d'exploitation qu'occupaient ses fermiers... Il avait environ cinquante-cinq ans ; il était gros, jovial et bourru comme un homme riche. Il riait et criait à faire tomber les murs, buvait du cidre et de l'eau de vie à pleins verres, et passait encore pour chaud, malgré son âge. Il aimait à se promener dans les champs, les mains derrière le dos, enfonçant ses sabots de bois dans la terre grasse, considérant la levée du blé ou la floraison des colzas d'un œil amateur à son aise, qui aime ça, mais qui ne se la foule plus.

D'après Guy de Maupassant, « Les Sabots », in *Contes de la Bécasse*, Éditions Albin Michel, 1951.

- a. Classez les déterminants soulignés du texte dans le tableau suivant :

Articles définis	Articles indéfinis	Articles partitifs

- b. Relevez les extraits des phrases comprenant des articles indéfinis et expliquez pour quelle raison ils sont utilisés.

.....

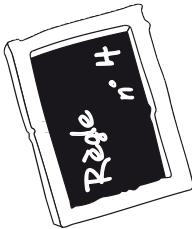
.....

.....

- c. Quels sont les articles définis contractés du texte ?

.....

Les autres déterminants – II



D'autres déterminants apportent au nom une information différente, dont :

Le déterminant possessif (nommé auparavant adjetif possessif) précise à qui appartient le nom, ou marque un lien entre le nom qu'il accompagne et un deuxième qui le complète.

Ex. : Peux-tu me prêter ton stylo ? (possession) –

L'élève est venu avec le vélo de son frère
(lien familial).

Au pluriel, le déterminant possessif marque plus le genre (ses soeurs, ses frères).

Le déterminant démonstratif (ancien adjetif démonstratif) sert à montrer un nom que l'on désigne ou à parler d'un nom précédemment cité. Il ne marque pas le genre au pluriel.

Ex. : Ces arbres tout jaunis (on les montre) – Il habite justement dans cette rue (dont on a déjà parlé).

La classe des **déterminants indéfinis** (anciens adjetifs indéfinis) comprend en fait des mots très différents, pouvant indiquer une quantité (parfois nulle ou imprécise) une qualité (valeur unique), une identification, une ressemblance, mais toujours de façon imprécise.

Les principaux déterminants indéfinis sont : quantité nulle (aucun, nul, pas un) ou totale (tout) – quantité imprécise (plusieurs, quelque, certains, divers, différents...) – valeur unique (chaque, chacun) – ressemblance (même, autre, tel). Le déterminant indéfini peut être suivi d'un autre déterminant s'il a une valeur totale. (Tous ces gâteaux.)

Ex. : Plusieurs hommes t'envieraient
(quantité imprécise, on ne sait pas combien)

→ LE TRUC
On peut remplacer tout déterminant par un article défini ou indéfini.